

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Mardi 10 avril 2018

Lieu : Hôtel Mercure Antigone, Montpellier

COMPTE RENDU

Ordre du jour :

17h : Ouverture par Jean Paul GIRARDOT, Président

Evolution du nom d'IESF-LR proposé au vote : IESF-Occitanie-Méditerranée

Votes d'approbation.

Présents :

Jean-Paul Girardot, président, nomme deux assesseurs, Jérôme Mauffrey et Michel Rateau. Le quorum est atteint avec 54 voix représentées par les participants, alors que le quorum est de 38 pour les 112 voix d'IESF-LR rassemblant les voix des membres individuels et celles des groupements.

Jean-Paul Girardot, président, ouvre l'assemblée générale extraordinaire (AGE).

Jean-Yvon Soulier présente le contexte avec des éléments de précédents Conseils d'administration (CA) et Assemblées générales (AG) :

- 15 mars 2017 CA d'IESF-LR : relevé de voix "contre" les choix possibles et principe retenu du changement de nom avec le choix "Occitanie Méditerranée"
- 29 mars 2017 AG d'IESF-LR : confirmation par sondage du projet d'une AGE et mandat au CA
- 31 mai 2017 CA d'IESF-LR : approbation du projet de statuts de l'association IESF-Occitanie et désignation des représentants d'IESF-LR auprès d'IESF-Occitanie
- 21 juin 2017 AG constitutive d'IESF-Occitanie, structure permanente de coordination entre les deux associations IESF Languedoc Roussillon et IESF Occitanie Toulouse
- 10 avril 2018, la présente AGE d'IESF-LR convoquée pour un vote d'approbation d'évolution du nom d'IESF-LR en IESF-Occitanie Méditerranée.

Après un moment d'échanges, deux résolutions sont soumises au vote :

- **Evolution du nom d'IESF Languedoc Roussillon (IESF-LR) en IESF-Occitanie-Méditerranée (IESF-OM)**

- **Modification des statuts** : ajout dans l'article 9 sur le Conseil d'administration : un représentant d'IESF-Occitanie-Toulouse est membre de droit du Conseil d'administration d'IESF-OM

Les deux résolutions sont approuvées à l'unanimité.

Le changement de nom d'IESF-LR à IESF-OM aura différentes conséquences, telles le changement de l'adresse courriel, de logo ou du site web. Ces modifications seront effectuées en conservant sur une durée raisonnable les anciennes adresses et en mettant en place, pour un temps, un renvoi automatique.

L'assemblée générale extraordinaire est close à 17h20.

Le Président

La secrétaire générale